

# Attentes financières des Canadiens retraités

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 13 décembre 2022

---

En 2014, un groupe de Canadiens non retraités ont été interrogés au sujet de leurs attentes financières à la retraite. De nouvelles données provenant de la cinquième vague de l'Étude longitudinale et internationale des adultes de 2020 font état de la situation financière de ce même groupe de personnes maintenant retraitées. En 2014, un peu plus des deux tiers (67,5 %) de ces personnes s'attendaient à ce que leur revenu de retraite soit suffisant ou plus que suffisant pour maintenir confortablement leur niveau de vie. Maintenant à la retraite en 2020, 81,6 % considéraient que leur revenu de retraite était suffisant pour couvrir aisément leurs dépenses.

Entre les hommes et les femmes, les résultats étaient similaires. En 2014, environ deux tiers d'hommes (68,5 %) et de femmes (66,4 %) non retraités s'attendaient à ce que leur revenu de retraite soit suffisant ou plus que suffisant. En 2020, 82,2 % des hommes et 81,0 % des femmes ont déclaré que leur revenu de retraite était suffisant pour couvrir aisément leurs dépenses.

Les personnes qui faisaient partie d'un groupe racisé, qui avaient une incapacité ou qui détenaient une éducation de niveau secondaire ou inférieur n'étaient pas aussi optimistes par rapport à leur revenu de retraite anticipé. Ce sont 2 personnes sur 5 faisant partie d'un groupe racisé (40,4 %) qui ne s'attendaient pas à ce que leur revenu de retraite soit suffisant pour maintenir leur niveau de vie. Cependant, une fois retraitées, 56,0 % des personnes de ce groupe trouvaient que leur revenu de retraite était suffisant. En comparaison, 83,8 % de celles qui faisaient partie du groupe non racisé trouvaient leur revenu de retraite suffisant. Parallèlement, près de trois quarts des personnes ayant une incapacité (72,4 %) et des personnes détenant une éducation de niveau secondaire ou inférieur (73,5 %) considéraient que leur revenu de retraite couvrait aisément leurs dépenses. Ces proportions dépassaient leurs attentes de 17,1 et de 23,2 points de pourcentage respectivement.

Au total, 39,9 % des personnes ayant déjà eu une incapacité et 30,3 % des personnes détenant une éducation de niveau secondaire ou inférieur s'attendaient à ce que leur principale source de revenu de retraite provienne d'un régime de retraite de l'employeur ou d'un régime d'épargne-retraite personnelle. En 2020, 44,2 % des personnes ayant déjà eu une incapacité et 41,2 % de celles détenant une éducation de niveau secondaire ou inférieur ont touché un revenu provenant d'un régime de retraite de l'employeur ou d'un régime d'épargne-retraite personnelle. Ces taux étaient inférieurs à ceux des personnes n'ayant aucune incapacité (54,7 %) ou des personnes ayant fait des études postsecondaires (58,0 %).

D'autres renseignements sont présentés dans l'infographie diffusée aujourd'hui, qui s'appuie sur des données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) pour examiner les attentes financières et le revenu au moment de la retraite des Canadiens. Le fichier de microdonnées de la cinquième vague (2020) de l'ELIA sera disponible aux centres de données de recherche de Statistique Canada.



**Tableau 1**  
**Revenu de retraite qui devrait être suffisant ou plus que suffisant, 2014**

|  | Oui               | Non         |
|--|-------------------|-------------|
|  | %                 |             |
| Hommes   | 68,5              | 31,5        |
| Femmes   | 66,4              | 33,6        |
| Groupe racisé  | 40,4 <sup>E</sup> | 59,6        |
| Groupe non racisé                                    | 69,8              | 30,2        |
| Ont eu une incapacité                                | 55,3              | 44,7        |
| Pas d'incapacité                                     | 79,3              | 20,7        |
| Diplômes d'études secondaires ou de niveau inférieur | 50,3              | 49,7        |
| Diplôme d'études postsecondaires                     | 76,9              | 23,1        |
| <b>Total</b>   | <b>67,5</b>       | <b>32,5</b> |

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

**Note(s)** : Le statut d'incapacité fait référence à la présence d'une incapacité à un moment donné au cours de la période de 2014 à 2020. Dans le modèle social de l'incapacité, l'incapacité est un concept fluide et peut être de nature épisodique. Étant donné que seules les difficultés ou les conditions à long terme qui ont duré ou qui pourraient durer six mois ou plus sont prises en compte, les personnes pourraient avoir une incapacité à un moment donné et pas à un autre.

**Source(s)** : Étude longitudinale et internationale des adultes (5144).

**Tableau 2**  
**Revenu de retraite suffisant pour couvrir aisément les dépenses essentielles, 2020**

|  | Oui               | Non               |
|--|-------------------|-------------------|
|  | %                 |                   |
| Hommes   | 82,2              | 17,8              |
| Femmes   | 81,0              | 19,0              |
| Groupe racisé  | 56,0 <sup>E</sup> | 44,0 <sup>E</sup> |
| Groupe non racisé                                    | 83,8              | 16,2              |
| Ont eu une incapacité                                | 72,4              | 27,6              |
| Pas d'incapacité                                     | 90,6              | 9,4 <sup>E</sup>  |
| Diplômes d'études secondaires ou de niveau inférieur | 73,5              | 26,5              |
| Diplôme d'études postsecondaires                     | 86,0              | 14,0              |
| <b>Total</b>   | <b>81,6</b>       | <b>18,4</b>       |

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

**Note(s)** : Le statut d'incapacité fait référence à la présence d'une incapacité à un moment donné au cours de la période de 2014 à 2020. Dans le modèle social de l'incapacité, l'incapacité est un concept fluide et peut être de nature épisodique. Étant donné que seules les difficultés ou les conditions à long terme qui ont duré ou qui pourraient durer six mois ou plus sont prises en compte, les personnes pourraient avoir une incapacité à un moment donné et pas à un autre.

**Source(s)** : Étude longitudinale et internationale des adultes (5144).

**Tableau 3**  
**Principale source de revenu prévue à la retraite, 2014**

|  | Programmes<br>gouvernementaux <sup>1</sup> | Régime de retraite de<br>l'employeur /<br>épargne-retraite<br>personnelle | Autre             |
|--|--|---|-------------------|
|  | %  |   |                   |
| Hommes   | 25,2                                       | 55,4  | 19,4              |
| Femmes   | 34,8                                       | 44,7  | 20,5              |
| Groupe racisé  | 50,1 <sup>E</sup>                          | 31,1 <sup>E</sup>   | 18,8 <sup>E</sup> |
| Groupe non racisé                                    | 28,0                                       | 52,1  | 19,9              |
| Ont eu une incapacité                                | 41,3                                       | 39,9  | 18,7              |
| Pas d'incapacité                                     | 18,4                                       | 60,4  | 21,1              |
| Diplômes d'études secondaires ou de niveau inférieur | 48,4                                       | 30,3  | 21,2              |
| Diplôme d'études postsecondaires                     | 19,5                                       | 61,3  | 19,1              |
| <b>Total</b>   | <b>29,7</b>                                | <b>50,4</b>   | <b>19,9</b>       |

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément du revenu garanti.

**Note(s)** : Le statut d'incapacité fait référence à la présence d'une incapacité à un moment donné au cours de la période de 2014 à 2020. Dans le modèle social de l'incapacité, l'incapacité est un concept fluide et peut être de nature épisodique. Étant donné que seules les difficultés ou les conditions à long terme qui ont duré ou qui pourraient durer six mois ou plus sont prises en compte, les personnes pourraient avoir une incapacité à un moment donné et pas à un autre.

**Source(s)** : Étude longitudinale et internationale des adultes (5144).

**Tableau 4**  
**Revenu provenant d'un régime de retraite de l'employeur ou d'un régime d'épargne-retraite, 2020<sup>1</sup>**

|  | Oui               | Non         |
|--|-------------------|-------------|
|  | %                 |             |
| Hommes   | 56,8              | 43,2        |
| Femmes   | 46,8              | 53,2        |
| Groupe racisé  | 32,8 <sup>E</sup> | 67,2        |
| Groupe non racisé                                    | 53,8              | 46,2        |
| Ont eu une incapacité                                | 44,2              | 55,8        |
| Pas d'incapacité                                     | 54,7              | 45,3        |
| Diplômes d'études secondaires ou de niveau inférieur | 41,2              | 58,8        |
| Diplôme d'études postsecondaires                     | 58,0              | 42,0        |
| <b>Total</b>   | <b>52,1</b>       | <b>47,9</b> |

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Fait référence au revenu provenant d'un régime de retraite de l'employeur en 2020 ou aux retraits d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) en 2019, l'année d'imposition la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

**Note(s)** : Le statut d'incapacité fait référence à la présence d'une incapacité à un moment donné au cours de la période de 2014 à 2020. Dans le modèle social de l'incapacité, l'incapacité est un concept fluide et peut être de nature épisodique. Étant donné que seules les difficultés ou les conditions à long terme qui ont duré ou qui pourraient durer six mois ou plus sont prises en compte, les personnes pourraient avoir une incapacité à un moment donné et pas à un autre.

**Source(s)** : Étude longitudinale et internationale des adultes (5144).

### Note aux lecteurs

*L'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) est une enquête longitudinale qui recueille des renseignements auprès de répondants de partout au Canada sur leur emploi, leur scolarité, leur santé et leur famille. Depuis 2012, les mêmes personnes sont interviewées tous les deux ans pour voir les répercussions qu'ont eues les changements relatifs au travail, à la scolarité et à la santé sur leur vie. Grâce à l'ELIA, les chercheurs peuvent maintenant mieux évaluer les avantages à long terme de l'enseignement postsecondaire ou la façon dont la perte d'un emploi ou une mauvaise santé peuvent affecter différents aspects de la vie des gens.*

*Le nouveau contenu thématique ajouté en 2020 comprend des questions sur l'itinérance et les horaires de travail.*

### Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5144.

L'infographie intitulée « [Revenus à la retraite : les attentes par rapport à la réalité](#) » est maintenant accessible dans le cadre de la série *Statistique Canada – Infographies (11-627-M)*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).